

UN PROJET
PORTÉ PAR



Equi-projets

Appui aux porteurs de projet



Zoom sur La mise en place d'une formation adaptée aux besoins des futurs chefs d'entreprise

Le CCN, en partenariat avec Equicer, a créé une formation de 2 jours. La formation intitulée «Gérer son entreprise équine dans une démarche d'optimisation» a pour objectif de faire prendre conscience aux futurs chefs d'entreprise le parcours à réaliser lors d'un projet de création d'une entreprise à son fonctionnement.

Deux modules s'articulent autour de la gestion d'une entreprise équine :

1- Création de son entreprise équine

- Particularités (diplômes, licences) et les dispositifs spécifiques à la filière
- Exposé des réglementations spécifiques (stud book, transport des chevaux, identification, code de courses, assurances, suivi sanitaires, déclaration du lieu de détention etc.
- Point sur les projets (Centres Equestres, Eleveurs, Entraîneurs/Cavaliers, critères et références techniques économiques par système positionnement du marché.
- Financer ses projets par des financements bonifiés
- Démarche auprès d'un organisme bancaire
- Stratégie commerciale selon l'activité (communication, création de site internet) et relationnel extérieur.
- Gestion du personnel : Embauche, convention collective, sensibilisation aux risques d'accidents
- Sensibilisation aux chiffres clés spécifiques à la filière équine : appropriation des fiches techniques du réseau équin des fermes de références, approche par système, observatoire économique et financier Equicer.
- Gérer sa trésorerie de façon spécifique et anticiper les problèmes

2- Pérenniser son entreprise équestre dans le cadre des contraintes économiques, réglementaires et patrimoniales

- Outils d'optimisation fiscale (déduction fiscale pour investissements, immobilisation des chevaux...)
- Montage sociétaire (SCI...)
- Calcul des prix de revient d'une pension, du coût d'utilisation d'un camion, de l'incidence du coût des matières premières sur les charges de vos entreprises (aliments, paille...)
- Sensibilisation aux mesures agro-environnementales (plan d'épandage, stockage des effluents...), PAC et «Cheval»

La formation est dispensée par un conseiller d'entreprise dans le monde du cheval, ainsi que des experts en fiscalité et droit du travail.